

Société. Réouverture « très progressive » des écoles à partir du 11 mai, de certains collèges à partir du 18 mai

Sur l'école, beaucoup reste à faire malgré les annonces

PARMI les nombreuses annonces du Premier ministre hier sur la vie des Français après le 11 mai, celles sur l'école étaient particulièrement attendues.

Ce qu'a annoncé le Premier ministre

Le gouvernement propose une réouverture très progressive des écoles maternelles et élémentaires à compter du 11 mai, partout sur le territoire et sur la base du volontariat, a annoncé Édouard Philippe hier, ajoutant que la décision de rouvrir les lycées début juin serait prise fin mai. Le Premier ministre a énuméré : « Pas plus de 15 élèves par classe » ; « Une vie scolaire organisée autour du respect des règles barrière, de mesures d'hygiène strictes et de la distribution de gels hydroalcooliques ». Il a annoncé que le port de masques était « obligatoire pour les collégiens » et qu'ils seraient fournis à ceux « qui n'auraient pas réussi à s'en procurer ». « Tous les enseignants et encadrants des établissements scolaires recevront des masques, qu'ils devront porter quand ils ne pourront respecter les règles de distanciation ». En revanche le port du masque « est prohibé en maternelle et pas recommandé, compte tenu des risques de mauvais usage, à l'école élémentaire ».

Ce qu'en pensent les enseignants

« Cela reste assez flou, il va falloir s'adapter en fonction de chaque école et de chaque mairie, constate Richard Viaux, représentant du Sgen-CFDT. Je prends l'exemple de Saint-Lô. Il y a six sites différents à gérer, cela s'annonce compliqué. Nous attendons plus de précisions. C'est toute la vie scolaire et périscolaire qu'il faut repenser. Les enseignants vont être amenés à faire face à une multiplicité de rôles, notamment entre l'école en présentiel ou sur internet. » Il ne sera pas recommandé aux élèves de porter un masque, contrairement aux élèves du collège. « Les enseignants seront tenus d'en porter un, ce qui est plutôt une bonne chose, poursuit Richard Viaux. Cela aurait été compliqué pour mes élèves en CM. Même si c'est vrai qu'ils n'ont que quelques mois de moins que les élèves de 6^e... »

Des annonces qui interviennent, en tout cas, après une séquence cacophonique au sein du gouvernement. « Je ne comprends pas comment on peut d'un côté interdire les rassemblements de plus de dix personnes et de l'autre, faire des classes de 15 élèves, remarque Pascal Roger, du Snes-FSU. En envoyant les élèves de 13-14 ans et pas les autres, on voit bien que l'impératif gouvernemental n'est pas pédagogique, ni basé sur la justice sociale, mais bien sûr la reprise du travail. Nous avons aussi de profonds doutes sur la capacité de l'État à pouvoir distribuer le matériel de production. »

Ce qu'en disent les maires

Édouard Philippe a précisé vouloir « laisser le maximum de souplesse au terrain en la matière », jugeant que « les directeurs d'école, les parents d'élève et les collectivités locales trouveront ensemble, avec pragmatisme, les meilleures solutions ».

Un discours qui laisse beaucoup de place à des adaptations, mais sans grand cadre. « Nous avons eu quelques éléments de réponse, commente Benoît Arrivé, maire de Cherbourg-en-Cotentin. On peut regretter qu'une fois de plus, le temps de la concertation vienne après celui des annonces. Nous avons commencé à travailler sur le sujet, mais nous attendons toujours le protocole sanitaire. Nous restons dans l'attente avec l'Éducation nationale. Il y a vraiment très peu de temps... »

En revanche, le Premier ministre n'a pas évoqué la restauration scolaire. « On se demande un peu comment on va faire, souffle Jean-Pierre Lemyre, maire de Quettehou. Il faut qu'on voie comment on va faire pour la cantine. Ça, encore, on finira bien par trouver. Mais à Quettehou, nous recevons des élèves de six communes différentes. Comment va se passer le transport scolaire ? Et puis s'il y a beaucoup de petits groupes de quinze, on fait comment matériellement ? On n'a pas le temps de construire une nouvelle école en quinze jours ! »

Julien MUNOZ



Le port du masque sera interdit en maternelle et non recommandé en primaire.